



Naturalisation

Par Omagny

Bonjour,

Dans le cadre ma demande de naturalisation par mariage , j'ai reçu récemment une lettre de la mairie qui m'informe que je suis inscrit sur la liste électorale de la commune car je suis devenu français , sauf que je n'ai rien reçu de la préfecture qui confirme ma naturalisation.

En même temps j'avais lancé une démarche de renouvellement de mon titre de séjour (si j'ai bien compris et vu que je suis français ,je n'aurai plus de réponse par rapport à cette demande)

J'ai quelques questions par rapport à cette situation :

Est-ce que Le faite de recevoir la lettre d'inscription à la liste électorale est un signe d'une décision définitive de mon obtention de la nationalité française ?

Mon titre de séjour a expiré et mon employeur me demande un papier qui prouve ma situation régulière, dans ce cas quelle est la démarche à faire surtout que je n'ai pas de document officiel de ma naturalisation à part la lettre de la mairie de l'inscription à la liste électorale .

Je vous remercie infiniment pour votre aide précieuse et pour ce site qui nous donne des conseils pertinents

Merci de vos réponses

Cordialement